Une entreprise de distribution de jus envisage l'établissement du planning et de l'ordonnancement de la campagne promotionnelle du lancement d'un nouveau produit.

Vous avez recueilli les informations suivantes :

- La conception de la campagne publicitaire devrait prendre I mois. Cette campagne s'oriente simultanément vers trois directions : L'affichage, l'annonce presse, les actions auprès des distributeurs.
- La création serait confiée à une agence. Celle-ci demande I mois pour créer L'affiche, 8 jours pour créer l'annonce-presse.
- La réalisation de l'affiche par un imprimeur devrait prendre 2 mois.
- Les délais pour louer des emplacements pour l'affichage sont habituellement de 3 mois.
- La campagne d'affichage est prévue durant 3 semaines et les annoncespresse paraîtront chaque semaine durant 3 semaines, 8 jours après le début de la campagne.
- En ce qui concerne l'action vers les distributeurs, la réalisation de l'argumentaire devrait prendre 8 jours. La formation des représentants peut être réalisée en 15 jours.,La présentation de L'argumentaire à l'ensemble des distributeurs commencera 60 jours après le lancement de la campagne publicitaire de manière à précéder l'affichage et les parutions des annonces dans la presse ; elle devrait prendre 25 jours.

Au jour < J > du lancement du produit, une campagne de promotion des ventes aura lieu sur les points de vente. Il est envisagé que ce jour soit 5 mois après le début de la conception de la campagne promotionnelle. Cette échéance vous semble-t-elle réaliste ?